

Buc : la nouvelle route des hélicos fait craquer les riverains

[Toussus-le-Noble](#) | Laurent Mauron | 18 juillet 2016,



Toussus-le-Noble, juin 2016. Pour Arlette Fastré, le trafic des hélicoptères sur la plate-forme de Toussus-le-Noble cause déjà trop de nuisances sonores. (LP/L.M.)

Laurent Mauron

Une nuisance de plus. Les habitants du plateau de Buc sont mécontents. La cause : la mise en place depuis début juillet d'un couloir aérien Nord pour les hélicoptères volant vers [l'aérodrome de Toussus-le-Noble](#). L'association Apach Buc, qui réunit les riverains, avant même le lancement de cette expérimentation d'un an, avait fait part de sa désapprobation lors d'une réunion publique, fin mai à Buc, et s'y était opposée au sein du comité de suivi de la charte de l'environnement où elle est la seule association représentée.

Le couloir aérien Nord passe entre Guyancourt et Buc, à l'ouest du fort de Buc, via la Minière. Ce nouvel axe d'approche devrait détourner une partie du trafic hélico de Toussus-le-Noble (16 000 vols par an) qui transite aujourd'hui par le sud et le sud-est de la plate-forme.

« Nous sommes contre cette solution car nous supportons déjà beaucoup de nuisances comme [les exercices d'entraînement du GIGN](#), de la gendarmerie et les activités de loisirs des hélicoptères. Le danger pour le plateau de Buc, c'est aussi que cette route Nord croise au-dessus de nos têtes l'axe aérien militaire de la base aérienne 107 de Vélizy. Selon nous, seule l'activité de secours et d'assistance des hélicoptères a sa raison d'être à Toussus », indique Arlette Fastré d'Apach Buc.

Gérard Taunay, le président du Groupement des exploitants d'hélicoptères de Toussus (GEHT) y voit, lui, nombre de points positifs. « L'expérimentation vise à réduire les nuisances sonores et à alléger le trafic vers le versant Sud et les communes de Magny-les-Hameaux ou Châteaufort. Partir vers le Nord, c'est aussi s'éloigner des zones habitées. Quant à la route militaire, le risque est nul car notre altitude de vol est très inférieure à la leur. Le seul inconvénient pourrait venir des alertes sonores dans les avions en cas de croisement mais on ne risque rien dès qu'on est pris en charge par les tours de contrôle », explique ce dernier.

Apach Buc dénonce aussi un manque de transparence. « Nous savons qu'une étude technique de faisabilité a été faite par [la DGAC](#). Pourquoi n'est-elle pas communiquée ? », s'interroge l'association qui demande aussi une étude d'impact du bruit au sol. Pour le GEHT, la discussion, qui a duré trente mois avec les militaires et Aéroports de Paris, a été suffisante.